

	<b>Règlements sportifs particuliers</b>	
	<b>Thématique :</b>	<b>Compétitions</b>
	<b>Destinataires :</b>	<b>Clubs et élus</b>
	<b>Nombre de pièces jointes :</b>	
	<input type="checkbox"/> <b>Echéance de réponse :</b>	
	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Information</b>	

### Ce qu'il faut retenir :

Règlements sportifs particuliers saison 2022-23.

Seniors et Jeunes (une note ultérieure précisera les formules pour les catégories dépendant du nombre d'engagés)

#### Seniors :

Demi-finales en match aller-retour dans toutes les divisions seniors. Le vainqueur de la demi-finale est celui ayant marqué le plus de points sur l'ensemble des deux rencontres (possibilité de finir une rencontre sur une égalité, prolongation au retour si égalité entre les deux matchs) Tout forfait sur l'une des rencontres entraîne la perte par forfait sur l'ensemble de la série et interdit la montée en division supérieure

#### Pré-régionale Masculine :

La compétition se déroule en 1 phase aller-retour, poule unique de 10 équipes. Le premier de cette phase monte en R3 la saison 2023-24. Demi-finales en aller-retour (1-4 et 2-3) match aller chez le moins bien classé. Les vainqueurs jouent la finale pour le titre et une deuxième montée en R3. Si le champion est le premier de la phase régulière, le deuxième du classement montera. Les 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> descendent en D2 M en 2023-24 (sauf si d'autres clubs sont contraints à une descente en D2M). Des descentes supplémentaires pourront avoir lieu en fonction des descentes de Ligue.

#### Pré-régionale Féminine :

La compétition se déroule en 1 phase aller-retour, poule unique de 10 équipes. Le premier de cette phase monte en R3 la saison 2023-24. Demi-finales en aller-retour (1-4 et 2-3) match aller chez le moins bien classé. Les vainqueurs jouent la finale pour le titre et une deuxième montée en R3. Si le champion est le premier de la phase régulière, le deuxième du classement montera. Les 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> descendent en D2F en 2023-24 (sauf si d'autres clubs sont contraints à une descente en D2F). Des descentes supplémentaires pourront avoir lieu en fonction des descentes de Ligue.

#### D2 Masculine :

La compétition se déroule en 1 phase aller-retour, poule unique de 10 équipes. Le premier de cette phase monte en Pré-Régionale Masculine en 2023-24. Demi-finales en aller-retour (1-4 et 2-3) match aller chez le moins bien classé. Les vainqueurs jouent la finale pour le titre et une deuxième montée en Pré-régionale Masculine en 2023-24. Si le champion est le 1<sup>er</sup> de la phase régulière ou si l'un des deux ne peut monter règlementairement, il sera fait appels aux clubs suivants dans l'ordre du classement. Les équipes classées 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> descendent en D3 pour 2023-24 (sauf si d'autres clubs sont contraints à une descente en D3M). Des descentes supplémentaires pourront avoir lieu en fonction des descentes de PRM.

#### D2-D3 Féminine :

*Le format précis de la compétition sera défini en fonction du nombre d'équipes engagées au **02 septembre**.*

Il devrait y avoir deux phases :

1<sup>ère</sup> phase de septembre à janvier

2<sup>ème</sup> phase : à partir de janvier en fonction des engagées, y compris les nouvelles équipes éventuelles

A l'issue de la deuxième phase seront organisées les demi-finales et finales.

#### D3 – D4 Masculine :

*Le format précis de la compétition sera défini en fonction du nombre d'équipes engagées au **02 septembre**.*

Il devrait y avoir deux phases :

1<sup>ère</sup> phase de septembre à janvier, par poules de 5 ou 6 équipes.

2<sup>ème</sup> phase : séparation entre la D3M (2 poules de 6) et la D4M (poules de 5 ou 6 en fonction des engagées, y compris les nouvelles équipes)

A l'issue de la deuxième phase seront organisées les demi-finales et finales.

**U20 Masculins :**

La formule de la compétition sera définie en fonction de la quantité d'équipes engagées **au 15 août**.

**Jeunes Pré-Ligue :**

La formule sera définie en fonction du nombre d'équipes engagées **au 15 août**.

Voici le nombre de places en Ligue pour le CD64 par catégories :

**U13M** : 3 places en R1

**U13F** : 3 places en R1

**U15M ; U15F ; U17M et U18F** : 5 places en ligue par catégorie : 1 place en R1, une place en barrage contre le 40 (vainqueur en R1, perdant en R2), 2 places en R2, une place supplémentaire en R2 sera disputée en match de barrage contre le 40 (vainqueur en R2, perdant en D1)

**Autres catégories Jeunes (hors Pré-Ligue) :**

Le nombre de poules et la formule seront définis en fonction du nombre d'équipes engagées **au 09 septembre, au 21 octobre et au 16 décembre**.

Après une première phase de 3 journées, une deuxième phase par poules de 5 ou 6 est organisée entre novembre et décembre afin d'intégrer les équipes qui ne seraient pas prêtes à démarrer en septembre. A l'issue de cette phase le championnat départemental se déroulera selon des règles à définir en fonction des engagés (avec intégration des équipes engagées en Pré-ligue mais ne s'étant pas qualifiées pour la Ligue)

A l'issue de la phase de poules débutant en janvier, des quarts de finales, demi-finales et finales seront organisées pour chacune des divisions.

Contact :	Compétition	E-mail : sportive-basket64@orange.fr	
Rédacteur	Vérificateur	Approbateur	
P. VIOLEAU	E. CAMBLATS	F. BORDENAVE	
Référence :	2022 -07-05- CD64- Compétitions – Règlements sportifs particuliers		